

Annonce des dons patriotiques que les citoyens de la commune de Reneins-les-Sables (Rhône) ont fait passer à leur district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Annonce des dons patriotiques que les citoyens de la commune de Reneins-les-Sables (Rhône) ont fait passer à leur district pour les défenseurs de la patrie, lors de la séance du 18 pluviôse an II (6 février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 356;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34839_t1_0356_0000_10

Fichier pdf généré le 15/05/2023

éclairs, écrit-elle aux représentants du peuple français, vous avez construit le vaisseau de la constitution; ne l'abandonnez pas au milieu des tempêtes et discordes intestines. La société félicite la Convention nationale sur l'institution du gouvernement révolutionnaire (1).

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Péronne, s.d.] (3)

« Représentants du peuple,

Assurés qu'il n'était plus de cœurs français qui ne brûlât de l'amour de la liberté, ses ennemis avaient conçu l'infâme dessein de fédéraliser la France.

Les scélérats ! ils n'ignoraient pas que le pacte social ne peut être que l'ouvrage du concert et de l'harmonie.

Les scélérats ! ils savaient que diviser une grande nation qui défend sa liberté contre les tyrans coalisés, c'est la précipiter dans les fers et qu'il n'était que ce seul moyen pour l'enchaîner.

Représentants, l'hydre du fédéralisme est abattue, la patrie voit ses enfants partout vainqueurs et se préparant de nouveaux triomphes par la sagesse de ses mesures pour le rétablissement de sa marine; elle voit ses malheureux voisins rougissant de la stupidité qui leur a mis les armes à la main contre eux-mêmes et prête à punir l'infâme ministre et l'imbécile despote qu'ils ont trompés.

Nos succès sont dus à l'élan sublime de l'amour de la Patrie qui transforme tout républicain en héros.

De cette gloire immortelle, Représentants, recueillez la part qui vous appartient.

Au bruit de la foudre et du sein des éclairs jaillissant de la Montagne, vous avez tranquillement résolu le problème social et en quelques heures construit pour les siècles le vaisseau de la Constitution. Mais, ne le verrions-nous pas se briser en sortant de vos mains si vous l'eussiez imprudemment lancé à la mer au milieu des tempêtes et des discordes intestines.

Non, comme l'a dit l'un de nos représentants, il ne restera pas dans le chantier; mais le régime constitutionnel est la jouissance de la liberté victorieuse et paisible. Tant qu'on osera contester à une nation de 24 millions d'hommes son existence, son indépendance, tant que son état sera celui de la révolution, de la guerre, son gouvernement doit être celui de la guerre et de la révolution.

Grâces immortelles vous soient rendues ! Votre gouvernement révolutionnaire est une des plus heureuses conceptions du génie de la liberté.

A l'instant où vous l'avez institué, tous les amis de la Liberté vous ont entendus : Tous se serrent, se rallient autour de vous et s'écrient : Représentants, gardez la fière attitude que vous venez de prendre; tenez de cette main ferme le gouvernail, et ne le posez que quand l'insolence des despotes aura reconnu sa faiblesse et sa nullité, et fiers du fanal que vous avez mis devant nous, nous osons vous le garantir : la Nation française sera libre; elle ne sera pas seulement la

première des Nations, elle leur révélera à toutes le secret du bonheur et en dépit des intrigants, des ultra-révolutionnaires qui nous prêchaient la chimère d'une république universelle, elle en propagera le génie chez tous les peuples, et leur fera répéter à tous, à son exemple le cri délicieux de vive la Liberté, et l'égalité, vive la République. »

BOUTEVILLE (vice-présid.), BALLUS (secrét.).

29

L'agent national du district du Vigan, département du Gard, fait part de la rapidité de la vente des domaines nationaux dans l'arrondissement de ce district. Il espère apprendre dans peu à la Convention nationale qu'il ne reste plus rien de ces propriétés, et que toutes sont régénérées par des possesseurs républicains.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le Vigan, s.d. A la Conv.] (2)

« Citoyens, depuis deux mois la vente des biens des émigrés s'opère avec rapidité dans ce district, et jusques à aujourd'hui la foule des acquéreurs a toujours augmenté. Les estimations s'étoient faites sur le pied de 4 % et presque toutes les ventes se sont faites deux, trois et quatre fois au dessus; les fortunes sont médiocres; aussi les grands domaines n'ont point gagné proportionnellement aux autres, mais tout ce qui s'est trouvé au niveau des moyens des pauvres sans culottes, a été enlevé. J'espère dans peu apprendre à la Convention qu'il ne reste plus un pouce de terrain à vendre dans le district du Vigan.

Pères de la Patrie restez fermes à votre poste jusques à l'entière ruine des tyrans et l'univers étonné de vos travaux vous appellera ses libérateurs. »

COMBET (agent nat.).

30

Les citoyens sans-culottes de la commune de Reneins-les-Sables (3), district de Villefranche, département du Rhône, annoncent à la Convention les dons patriotiques qu'ils ont fait passer à leur district, de souliers, bas, chemises et draps, à la charge de les faire tenir au plutôt à celle des armées qui a le plus de besoins. Nos cloches, ajoutent-ils, converties en canons, ont opéré et sonné le trépas des satellites des despotes : l'argenterie de nos églises a été adressée à la monnaie, pour être convertie en numéraire républicain.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[Reneins-les-Sables, 2 pluv. II. Au présid. de la Conv.] (5)

« Citoyen,

Offrir aux citoyens de Reneins une occasion de

(1) P.V., XXXI, 44.

(2) Mention marginale; B¹ⁿ, 20 pluv. (suppl¹).

(3) C 292, pl. 938, p. 17.

(1) C 291, pl. 922, p. 13, 14.

(2) P.V., XXXI, 44; B¹ⁿ, 18 pluv.

(3) C 291, pl. 932, p. 36.

(4) Ci-dev^t St Georges-de-Reneins.

(5) P.V., XXXI, 44; B¹ⁿ, 18 pluv.